

Savoureuse poésie

Un partenariat



Préambule

L'Espace la Savoureuse à Giromagny est un bâtiment intercommunal. Il est composé de plusieurs zones d'activité :

- au rez-de-chaussée l'espace enfance (périscolaire, restauration), l'espace jeune, le théâtre, le gymnase et les bureaux du **centre socioculturel de la haute Savoureuse** ;
- au 1^{er} étage : le bar-à-toast, la **médiathèque intercommunale**, les bureaux du **théâtre du Pilier**, la salle de musique, de vannerie, de poterie, de jeux d'échec, de couture...

Thème et lien de l'Appel à poème n°1 de l'Espace la Savoureuse

- **Thème** : l'espace et tout ce qu'il contient, surtout les étoiles mais aussi les planètes, les galaxies, les trous noirs...
- **Lien** : le spectacle programmé pour le théâtre du Pilier : Aux étoiles !
« Là-haut dans l'univers, deux complices accrochent des étoiles et des planètes pour remplir l'espace du ciel. » A voir le vendredi 29 novembre.

Calendrier

Lancement de l'appel : samedi 28 septembre

Fin de réception des poèmes : samedi 9 novembre

Affichage du poème sélectionné : du samedi 16 novembre 2024 au samedi 18 janvier 2025

Lieu de dépôt des poèmes

La médiathèque de Giromagny et le secrétariat du Centre socioculturel de la haute Savoureuse, au 7 rue des Casernes à Giromagny dans l'Espace la Savoureuse. (Dépôt possible des toutes les médiathèques des Vosges du sud.)

Appel à poème n°1 ♦ Espace la Savoureuse

Contraintes d'écriture

- le poème doit être accessible à tout public.
- Il ne doit pas contenir d'incitation à la haine, à la violence, à la vengeance, à la discrimination...
- il peut être écrit par tout public, sans distinction d'âge, de sexe...
- il peut être signé par son auteur ou rester anonyme mais il doit respecter impérativement le règlement ci-dessous.
- il doit contenir 450 caractères maximum (espace compris) sur une feuille A4.
- il doit respecter le thème de l'appel à poème.

Règlement

Chaque participant à cet appel à poème ne peut déposer qu'un seul poème de son choix et de sa plume. En effet, l'organisateur ne peut être tenu responsable en cas d'usurpation par un participant de la propriété intellectuelle d'un ou de plusieurs tiers. Par conséquent chaque participant s'engage à respecter le droit d'auteur, même en cas de citation d'extrait d'un texte écrit par un tiers connu ou inconnu.

Composition du jury

Le jury ne retiendra qu'un seul poème parmi ceux reçus. Le jury est composé de membres de l'équipe du **centre socioculturel de la haute Savoureuse**, du **théâtre du Pilier** et de la **médiathèque intercommunale** de Giromagny.

Condition d'affichage

Le poème sélectionné sera imprimé par les soins de l'organisateur et affiché dans le hall de l'Espace la Savoureuse, à Giromagny, sur le pilier de l'ascenseur du bâtiment.